



Le Métier

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance. L'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile, ou dans le cadre de structure de prévention et dépistage.

Modalités d'inscription :

La formation permettant l'obtention de la certification est dispensée par les IFAP agréés à cet effet.

Elle est accessible sans condition de diplôme et par la voie de l'apprentissage uniquement. Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

Un dossier de candidature est à retirer au Campus ou sur le site internet

www.campusduvallon.com

Validation du dossier de sélection

Entretien individuel possible si dossier de sélection validé

La formation

La formation est construite sur l'alternance entre la formation en centre (**770 heures**), l'AFGSU niveau 2 (**21h**) attestation de formation aux gestes de soins d'urgence et la formation clinique (**770h**) 4 périodes en milieux professionnels prévus (au sein ou en dehors de la structure employeur et complétées par un exercice en milieu professionnel)

Les apprentis bénéficient d'un accompagnement individualisé au cours de leur formation.

Les objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- D'apporter une réponse adaptée à la personne en situation de handicap par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques indispensables à un accompagnement individualisé,
- D'appréhender les besoins et désirs des usagers en identifiant les situations physiques, psychiques et/ou sociales créant un état de dépendance,
- D'instaurer une relation de qualité avec les usagers,
- De travailler en équipe pluridisciplinaire, dans la dynamique d'un projet éducatif d'accompagnement sanitaire et social,
- De dépasser les difficultés rencontrées dans la pratique et savoir prendre du recul.

Modules de formation

Formation théorique (770h)

5 blocs de compétences comprenant 10 modules :

Bloc 1 – Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (196h)

Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (266h)

Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91h)

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (35h)

Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (105h)

Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 35832)
 Certificateur Ministère chargé de la sante et de l'accès aux soins

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation.

L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation théorique et en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'obtention du diplôme est soumise à 2 conditions cumulatives :

- ❖ 1^{ère} condition : chaque bloc a une note supérieure ou égale à 10/20.
- ❖ 2^{ème} condition : l'ensemble des compétences sont acquises en stage. Si lors des stages les compétences n'ont pas pu être mobilisées ou totalement acquises, l'établissement peut proposer en cours de formation au candidat des adaptations pédagogiques afin de lui permettre de les acquérir.

Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification.

BLOCS DE COMPÉTENCES	MODE
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel

Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 35832)
Certificateur Ministère chargé de la sante et de l'accès aux soins

Et après la formation ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du DE Auxiliaire de Puériculture accompagne les apprentissages des nourrissons et des enfants jusqu'à 17 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort.

Dans les maternités, les crèches, il exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmière. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant

et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille.

En maternité, il donne les soins d'hygiène aux nouveau-nés. A la halte-garderie il assure les activités éducatives. En crèche, il change les petits, les éveille par diverses activités (jeux, chansons, dessins, etc.), leur apprend à marcher/parler et gère les traitements le cas échéant.

Emplois accessibles

- **Postes :** auxiliaire de puériculture, assistant maternel, auxiliaire de crèche, auxiliaire de vie sociale, etc.
- **Divers secteurs :** maternités, service pédiatrie hôpitaux, crèches, halte-garderie, pouponnière, centre maternelle et infantile, jardin d'enfants, etc.

Poursuite d'études

Après 3 années d'expérience en tant qu'auxiliaire de puériculture il est possible d'évoluer vers d'autres métiers en intégrant une autre formation :

- **Diplôme d'État Infirmier** (niveau BAC +3) en Institut de Formation en Soins Infirmiers
- **Diplôme d'État Educateur Jeunes Enfants (DE EJE)** (niveau BAC+3)
- **Diplôme d'État Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale** (niveau BAC)
- **Diplôme d'État Moniteur Educateur** (niveau BAC)
- **BTS Économie Sociale et Familiale** (niveau BAC+2)

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

Informations et documents disponibles

Formation en contrat d'apprentissage

Informations et documents disponibles

- Au 04.71.49.04.79 campusduvallon@adapei15.com
- Sur www.campusduvallon.com

Contact :

Lucile ROMAN – Coordinatrice de formation /
L.Roman@adapei15.com

Laurence Brandalac – Assistante pédagogique
l.brandalac@adapei15.com